

Mark Gaber
Av. Victor Ruffy 6
1012 Lausanne

**Conseil communal de
Lausanne
Secrétariat du Conseil
communal
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1001 Lausanne**

Lausanne, le 29 septembre 2026

**Objet : Pétition – Présence du stand des « Chrétiens Unis Pour Israël » au centre-ville
de Lausanne**

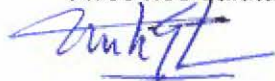
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'original de la pétition concernant la présence régulière du stand « Chrétiens Unis Pour Israël » dans l'espace public lausannois.

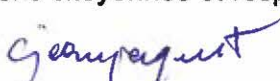
Cette pétition souhaite attirer l'attention de la Municipalité sur les questions que cette présence soulève au regard des engagements de la Ville en matière de droits humains et de liberté d'expression.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche et restons naturellement à votre disposition pour tout échange à ce propos.

Avec nos salutations citoyennes et respectueuses,



Mark Gaber



Constance Jeanjaquet



Sarah Perrin



Andrea Zobel

Copies à :

- Monsieur Grégoire Junod, Syndic de Lausanne
- Monsieur Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, directeur de la Direction sécurité et économie
- Secrétariat municipal

PÉTITION AU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Concernant la présence du stand « Chrétiens Unis Pour Israël » dans l'espace public lausannois

Madame, Monsieur,

Nous, signataires de cette pétition, souhaitons vous faire part de notre profonde préoccupation face à la présence régulière du stand des « **Chrétiens Unis Pour Israël** », les samedis à la Place du 14 juin.

Il est en effet difficile de rester indifférents devant l'affichage public d'un soutien à l'État d'Israël alors que sa politique à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés fait l'objet de **graves accusations de violations du droit international et de commission de crimes contre l'humanité** :

- Plus de **73'000 Palestiniens** ont été tués par les bombardements et l'offensive militaire israélienne depuis octobre 2023, dont une proportion considérable de femmes et d'enfants. Plus de **1'300 Palestiniens** supplémentaires ont été tués sous les frappes israéliennes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu d'octobre 2025. De très nombreuses victimes restent par ailleurs ensevelies sous les décombres et ne sont pas comptabilisées dans ce bilan. (Reuters, 19.09.2026)¹
- À cela s'ajoutent la **destruction massive d'infrastructures civiles**, les **déplacements forcés** et répétés de population et les **restrictions imposées à l'accès à l'eau, à la nourriture et à l'aide humanitaire**. (OCHA, 14.01.2026)²
- L'ONU/OCHA rapporte la **détention de plus de 9'000 Palestiniens** dans les prisons israéliennes, parmi lesquels **des femmes et des enfants**. Plusieurs milliers sont sans inculpation ni procès ("Humanitarian Situation Update #353 | Gaza Strip", 14 janvier 2026). Des témoignages de **torture et de mauvais traitements** ont par ailleurs été largement rapportés. (OCHA, 14.01.2026)
- La **colonisation et les déplacements forcés** s'intensifient en Cisjordanie à tel point que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme évoque « un **nettoyage ethnique** commis par Israël » (Le Monde, 04.09.2026)³
- Plusieurs responsables politiques israéliens ont publiquement appelé à « **vider Gaza de ses habitants** ». Un rapport de l'ONG israélienne B'Tselem décrit les mécanismes visant à un « **démantèlement des fondations de l'existence palestinienne** en Cisjordanie » (14.09.2025)⁴

- Médecin sans frontières estime que **90% des infrastructures d'eau et d'assainissement de Gaza ont été détruites** (The Guardian, 24.09.26)

La gravité de la situation a conduit plusieurs organisations de défense des droits humains à employer explicitement le terme de « **génocide** », notamment :

- **Amnesty International** (rapport du 5 décembre 2024)⁵
- **Human Rights Watch** a conclu que la privation intentionnelle d'eau imposée aux Palestiniens de Gaza constitue le crime contre l'humanité d'extermination et des actes de génocide (**Extermination and Acts of Genocide**, 19.12.2024)⁶
- **B'Tselem**, organisation israélienne de défense des droits humains, a publié un rapport intitulé Our Genocide, dans lequel elle qualifie de génocide les actes commis à Gaza (juillet 2025)⁷
- Une Commission d'enquête internationale indépendante de l'**ONU** conclut que les autorités et forces de sécurité israéliennes ont commis et continuent de commettre quatre des cinq actes constitutifs du génocide prévus par la Convention de 1948, et que l'intention génocidaire est établie. (16 septembre 2025)⁸
- **Omer Bartov**, historien juif israélo-américain spécialiste de la Shoah, estimait qu'il n'est plus possible de nier les actes génocidaires systématiques commis à Gaza (13.08.2024)⁹

C'est dans ce contexte que nous soulignons avec consternation que le stand des « Chrétiens Unis Pour Israël » véhicule un **discours politico-religieux fondé sur une lecture littérale et normative de la Bible** et qu'il **nie ou réécrit des faits historiques** pourtant largement documentés.

⇒ Une brochure intitulée « **La nécessité d'empêcher la naissance d'un État palestinien** » présente comme une nécessité le fait de s'opposer à l'établissement d'un État palestinien. Une telle position dépasse le simple soutien à l'État d'Israël : elle revient à **nier aux Palestiniens la possibilité même de disposer de leur propre État** et interroge dès lors profondément la place accordée, dans cet espace public, au droit à l'autodétermination et à l'égalité entre les peuples.



⇒ Sur leur site (www.cupisrael.ch) en page d'accueil : « En dépit de la pensée dominante du moment, nous sommes fermement convaincus que **la Bible en tant que Parole de Dieu constitue la référence la plus élevée que nous pouvons consulter concernant le passé, le présent et l'avenir de ce monde.** »

⇒ Dans une capture d'écran publiée sur Instagram (ci-joint), Michel Nowak, responsable du CUPI, tient une affiche reproduisant ce passage biblique : « *De Sion, l'Éternel rugit, de Jérusalem il fait entendre sa voix ; les cieux et la terre sont ébranlés. Mais l'Éternel est un refuge pour son peuple, un abri pour les enfants d'Israël.* ». Dès lors que ce passage biblique est mobilisé dans un discours sur Israël, il pourrait être lu comme un argument politique et comme une forme de « cadastre foncier », comme si l'appartenance à une terre pouvait être légitimée par le fait qu'elle aurait été donnée par « l'Éternel ». (Nous vous laissons par ailleurs apprécier la mise en scène du lion rugissant devant le drapeau israélien, qui peut elle aussi être interprétée comme érigeant la loi du plus fort en principe politique.)



- ⇒ Sur leur page FAQ, des convictions théologiques sont présentées comme des réponses à des questions historiques et politiques : Israël y est ainsi présenté comme le « peuple choisi par Dieu », tandis que la notion de « territoires occupés » est récusée au profit de celle de « territoires contestés ». Cette **confusion entre foi, récit historique et réalité politique** nous paraît particulièrement problématique lorsqu'elle est diffusée dans l'espace public.
- ⇒ Par ailleurs, l'un des panneaux présentés sur le stand véhicule une représentation globalement négative et généralisante de l'islam et des musulmans. On peut notamment y lire : « **Les musulmans sont obligés de considérer tous les infidèles comme des ennemis** ». Une telle affirmation, qui attribue indistinctement à l'ensemble des musulmans une disposition hostile envers les non-musulmans, nous paraît susceptible de relever d'une **forme d'islamophobie** et soulève à tout le moins la question de la place accordée, dans l'espace public, à des généralisations visant à discréditer une communauté religieuse.



Nous souhaitons enfin relever l'équilibre trompeur que pourrait suggérer, sur une place lausannoise, l'alternance entre le stand du « **Collectif Urgence Palestine** » et celui de « **Chrétien Unis pour Israël** ». En effet, le premier défend les droits humains et les droits

fondamentaux d'un **peuple sous occupation**, tandis que le second soutient un **État occupant**, dont les autorités font l'objet d'accusations de **génocide**. Mettre ces deux stands sur le même plan revient également à **effacer l'asymétrie fondamentale entre un État occupant et un peuple occupé**.

Dans une ville que nous aimons et qui se veut attachée aux **droits humains**, voir s'afficher régulièrement, en plein centre-ville, un soutien à un État dont les autorités sont mises en cause pour les faits exposés ci-dessus **heurte profondément nos valeurs humanistes**.

Nous sommes évidemment de fervents défenseurs de la **liberté d'expression** mais nous estimons toutefois que celle-ci ne dispense pas les autorités de s'interroger sur les conditions dans lesquelles des discours défendant ou banalisant de graves atteintes aux droits humains trouvent place dans l'espace public.

Nous demandons dès lors que la Municipalité se prononce sur les conditions dans lesquelles un tel discours peut trouver place dans l'espace public lausannois, au regard des engagements de la Ville en matière de droits humains et de liberté d'expression.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions de l'attention portée à notre démarche et restons naturellement à votre disposition pour de plus amples échanges à ce propos.

Lausanne, le 29 septembre 2026

Notes et sources

1 Reuters, 19 septembre 2026 — « Israeli strikes kill three people in Gaza, medics say ».

<https://www.reuters.com/world/middle-east/israeli-strikes-kill-three-people-gaza-medics-say-2026-09-19/>

2 OCHA, 14 janvier 2026 — Humanitarian Situation Update #353 | Gaza Strip <https://www.ochaopt.org/content/humanitarian-situation-update-353-gaza-strip>

3 Le Monde, 4 septembre 2026 — article consacré au rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme sur les déplacements forcés en Cisjordanie. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/09/04/lagence-de-lonu-pour-les-droits-humains-parle-de-crime-contre-lhumanite-et-de-nettoyage-ethnique-commis-par-israel-en-deplacant-des-palestiniens-en-cisjordanie_6780000_3210.html

4 B'Tselem, 14 septembre 2026 — enquête « The Erasure Project » / projet d'élimination de la présence palestinienne en Cisjordanie. <https://www.btselem.org/elimination/?lang=en>

5 Amnesty International, 5 décembre 2024 — « You Feel Like You Are Subhuman: Israel's Genocide Against Palestinians in Gaza ». <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde15/8668/2024/en/>

6 Human Rights Watch, 19 décembre 2024 — « Extermination and Acts of Genocide: Israel Deliberately Depriving Palestinians in Gaza of Water ». <https://www.hrw.org/fr/news/2024/12/19/israel-commet-le-crime-dextermination-et-des-actes-de-genocide-gaza>

7 B'Tselem, juillet 2025 — « Our Genocide ». https://www.btselem.org/publications/202507_our_genocide

8 Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU, 16 septembre 2025 — rapport concluant à la commission de quatre des cinq actes constitutifs du génocide et à l'existence d'une intention génocidaire <https://www.un.org/unispal/document/israel-has-committed-genocide-in-the-gaza-strip-un-commission-finds-16sep25/>

9 The Guardian, 13 août 2024 — entretien avec l'historien Omer Bartov. <https://www.theguardian.com/world/article/2024/aug/13/israel-gaza-historian-omer-bartov>